BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 549

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

529 274 185 RCS Saint Etienne.
C2S MANAGEMENT.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1146661.00 EUR.
Adresse : 9 b, rue de la Piot, 42270 Saint-Priest-en-Jarez.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte sous seings privés du 07/02/2018, la société GROUPE C2S, Société par actions simplifiée au capital de 14 686 340 euros, dont le siège social est situé à 9 bis rue de la Piot 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 529 255 788, et la société C2S MANAGEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 1 146 661 euros, dont le siège social est situé 9 Bis Rue de la Piot 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le numéro 529 274 185, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société C2S MANAGEMENT par la société GROUPE C2S. La société C2S MANAGEMENT ferait apport à la société GROUPE C2S de la totalité de son actif, soit 13 619 047,92 €, à charge de la totalité de son passif, soit 34 812 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 13 584 235,92 €. Le rapport d'échange indicatif ressort à 2,026 actions de la société GROUPE C2S pour 1 action de la société C2S MANAGEMENT. L'augmentation du capital de la société GROUPE C2S, absorbante au titre de l'absorption de la société C2S MANAGEMENT absorbée serait de 1 294 610,78 €. Le montant net de la prime de fusion s'élèverait à 12 289 625,14 €. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires de chacune des sociétés absorbées et de la société absorbante. Le projet de fusion établi a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de SAINT ETIENNE au nom des deux sociétés le 16/02/2018..